

Une approche d'investissement intégrée



Une approche d'investissement intégrée

Vous bâtir un patrimoine, c'est bien plus qu'une question d'argent. C'est aussi la planification judicieuse de vos projets tout au long de votre vie. Que vous prévoyiez d'acquérir une propriété, de changer de carrière, de planifier votre retraite ou de transmettre un héritage, le meilleur moyen de réaliser vos objectifs est de préserver et de faire fructifier votre capital.

La Gestion privée de patrimoine BNI est une solution d'investissement axée sur ce qui compte pour vous : la gestion disciplinée de votre capital, en utilisant des outils et des compétences qui lui sont propres et qui permettent un appariement optimal de vos objectifs de placement et de votre tolérance au risque.

Un service haut de gamme

Conçue pour répondre aux besoins des particuliers ayant des actifs d'une valeur marchande supérieure à 250 000\$, la Gestion privée de patrimoine BNI est un service haut de gamme, qui s'inspire de la gestion de portefeuille institutionnelle. Notre approche d'investissement rigoureuse et structurée propose une gestion de portefeuille qui s'articule autour des axes suivants :

- > **Sept profils d'investissement modèles**
dont un en dollars américains
- > **Des portefeuilles privés composant les différents profils**
offrant des combinaisons optimales de catégories d'actif, de secteurs d'activité, de régions géographiques et de styles de gestion, et présentant une structure de coût avantageuse ainsi qu'une option de distributions mensuelles
- > **Un accès privilégié**
à des solutions de placement souvent accessibles uniquement aux investisseurs institutionnels
- > **Des gestionnaires de portefeuille réputés**
combinant des styles de gestion de portefeuille complémentaires
- > **Une gestion stratégique et tactique**
visant un équilibre entre le risque et le rendement et permettant des ajustements en fonction des événements de marché
- > **Une tarification concurrentielle**
dont des honoraires de service établis selon une échelle dégressive en fonction de la valeur marchande des actifs détenus dans votre compte
- > **Un programme de regroupement familial**
vous permettant de bonifier la valeur de votre compte
- > **Une offre bancaire avantageuse**
vous donnant droit à des services exclusifs. Pour plus d'information, veuillez consulter :
 - la brochure Offre bancaire Gestion privée de patrimoine, ou
 - bnc.ca/gpp, section Détails de l'offre bancaire Gestion de patrimoine

Architecture ouverte. Possibilités infinies.

Notre approche unique à votre service : l'architecture ouverte



Saviez-vous que nous sommes le principal fournisseur de solutions d'investissement ayant une architecture ouverte au Canada ?

Notre mission

Nous nous engageons à offrir des solutions d'investissement diversifiées pour répondre à vos besoins évolutifs.

Notre vision

Dans un univers de l'investissement de plus en plus complexe, nous nous efforçons d'être la meilleure option pour vos portefeuilles.

Des possibilités infinies

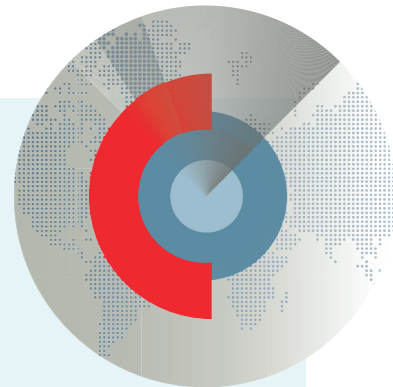
Comme gestionnaire d'actifs de premier ordre dédié à l'innovation et à l'excellence, nous avons la liberté de sélectionner tout gestionnaire de portefeuille pour ainsi offrir des possibilités infinies.

L'importance de diversifier les styles de gestion

Comme les marchés financiers n'évoluent pas de façon linéaire, différents styles de gestion sont mieux adaptés à différents moments des cycles économiques. La diversification passe donc aussi par une combinaison de styles de gestion de portefeuille.

Selon notre expertise, une combinaison de styles complémentaires confère au portefeuille une meilleure stabilité et aide à mieux équilibrer, à long terme, la relation risque-rendement de votre portefeuille.

Grâce à l'architecture ouverte, nous pouvons ainsi offrir aux clients de la Gestion privée de patrimoine BNI une diversification optimale de styles de gestion et de catégories d'actif.



Sept profils d'investissement modèles

Notre priorité : vous offrir une solution adaptée à votre profil d'investisseur et à vos objectifs financiers. Selon votre horizon de placement, votre tolérance au risque et votre situation fiscale, votre planificateur financier vous aidera à choisir le profil d'investissement modèle qui vous convient.

Une diversification avantageuse

- > Sept profils d'investissement, dont un en dollars américains, conçus pour répondre à vos besoins.
- > Ces profils vous offrent une combinaison optimale de catégories d'actif et de styles de gestion de portefeuille complémentaires.

Une tarification concurrentielle

- > Dont des honoraires de service calculés sur une échelle dégressive, selon la taille de votre portefeuille.

Des solutions agiles

- > Les profils de la Gestion privée de patrimoine BNI font l'objet d'ajustements tactiques.
- > Ces ajustements consistent à surpondérer ou à sous-pondérer des catégories d'actif selon leur rendement potentiel dans un proche avenir.
- > Cette approche agile nous permet de nous adapter aux fluctuations des marchés, en plus de réduire la volatilité et de générer de meilleurs rendements potentiels.

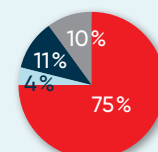
Légende

- Revenu fixe
- Actions canadiennes
- Actions mondiales
- Équilibrés tactiques

Profils

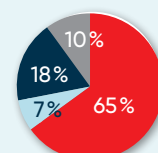
Revenu stable

Revenu d'intérêts régulier et croissance très modérée du capital investi à long terme



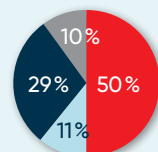
Revenu

Revenu d'intérêts régulier et croissance modérée du capital investi à long terme



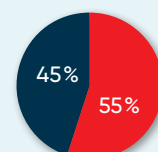
Revenu et Croissance

Revenu d'intérêts et de dividendes régulier et croissance modérée du capital investi à long terme



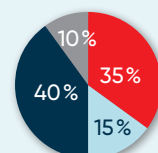
Revenu et Croissance américain

Revenu d'intérêts et de dividendes régulier et croissance modérée du capital investi à long terme, en dollars américains



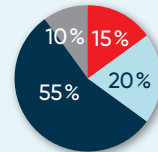
Équilibré

Revenu d'intérêts et de dividendes régulier et croissance du capital investi à long terme



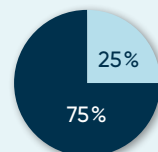
Croissance

Croissance élevée du capital investi à long terme



Actions

Croissance maximale du capital investi à long terme



La répartition cible de l'actif peut faire l'objet d'ajustements afin de refléter les conditions des marchés.

Regroupement familial

Un avantage distinctif

Le programme de regroupement familial de la Gestion privée de patrimoine BNI permet de jumeler votre compte à ceux de membres de votre famille. Les membres admissibles du regroupement familial peuvent ainsi bénéficier d'une réduction des honoraires de service.

Des grands-parents aux petits-enfants

Le regroupement familial comprend toutes les relations familiales directes, incluant : le conjoint ou la conjointe, leurs parents, grands-parents, enfants et petits-enfants.

- > Pour créer un regroupement familial, l'investisseur principal doit détenir un montant minimal de 250 000\$.
- > Toute personne admissible au regroupement familial résidant à la même adresse que l'investisseur principal peut y adhérer en investissant un montant minimal de 5 000\$ par compte.
- > Chaque personne supplémentaire admissible au regroupement familial n'habitant pas à la même adresse que l'investisseur principal devra investir au moins 100 000\$.
- > La confidentialité de chaque compte est assurée.

Chaque membre admissible du regroupement familial profite des avantages, tout en maintenant la relation d'affaires directe et personnalisée avec son conseiller.

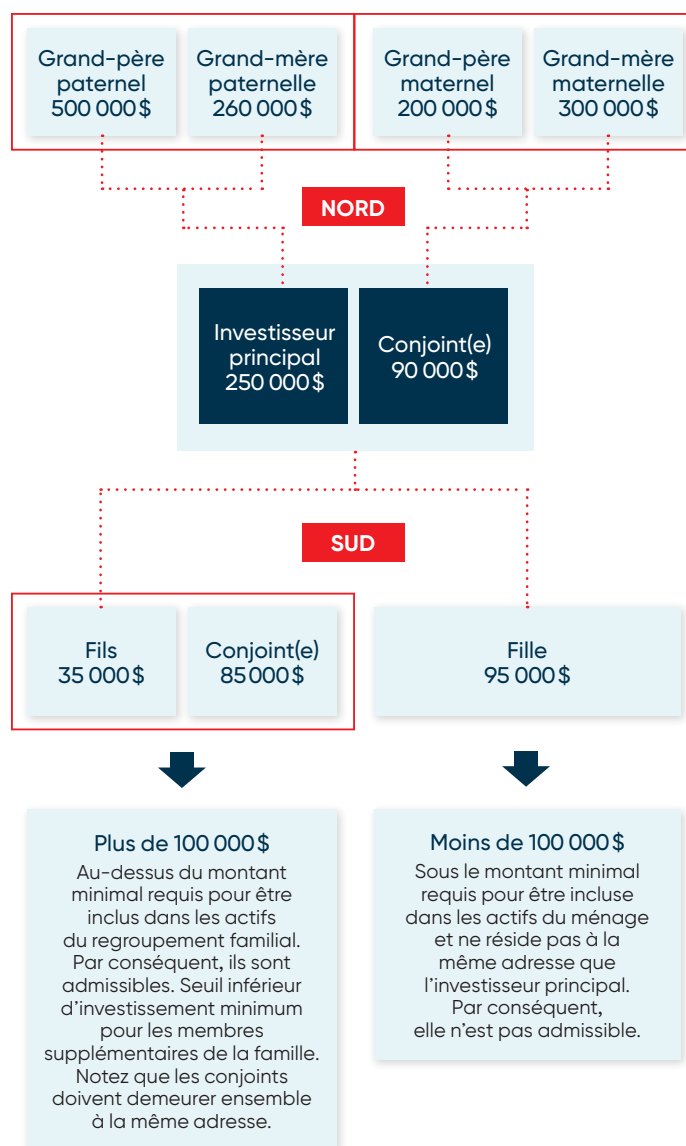
Réduction automatique des honoraires de service

- > Chaque dollar supplémentaire investi dans un regroupement familial donne droit à une réduction automatique des honoraires de service.
- > Honoraires de service dégressifs : investissez plus, payez moins.

❖ Pour en bénéficier

Veuillez communiquer avec votre planificateur financier afin qu'il vous remette le numéro de regroupement familial nécessaire pour référer des membres de votre famille.

Le regroupement familial : un exemple*



* Fourni à titre informatif.

Une information financière continue

Soyez constamment informé de l'évolution de votre portefeuille.

- > Des relevés périodiques détaillés incluant vos rendements personnels
- > L'infolettre mensuelle « Mes investissements », qui vous informe sur l'actualité financière en plus de dévoiler des conseils d'experts
- > Des rapports semestriels et annuels qui présentent des informations relatives aux séries constituant les Portefeuilles privés BNI
- > Le sommaire de votre portefeuille disponible en tout temps sur Internet



Gestionnaires de portefeuille de la Gestion privée de patrimoine BNI

❖ Pour en savoir davantage sur les gestionnaires de portefeuille et les sous-gestionnaires de portefeuille de la Gestion privée de patrimoine BNI, rendez-vous à bnc.ca/investissements et cliquez sur « Gestionnaires de portefeuille ».

Votre planificateur financier Banque Nationale

Nom: Téléphone:

Adresse:

Courriel: Site Internet:

Code de référence
du regroupement familial



Notes

La Gestion privée de patrimoine BNI est offerte par Banque Nationale Investissements inc., avec Trust Banque Nationale inc. et Société de Fiducie Natcan, des filiales de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans un fonds commun de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif (tel que la Gestion privée de patrimoine BNI) peuvent donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Portefeuilles privés BNI composant les profils de la Gestion privée de patrimoine BNI avant de faire un placement. Les titres des Portefeuilles privés BNI ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Portefeuilles privés BNI ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Les investisseurs devront conclure une entente avec Banque Nationale Investissements inc., laquelle retient les services de Trust Banque Nationale inc. (pour toutes les activités dans les provinces de Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick) ou Société de fiducie Natcan (pour toutes les activités dans les autres provinces et territoires du Canada), à titre de gestionnaires de portefeuille, leur donnant le pouvoir de choisir, d'ajouter ou de retirer des Portefeuilles privés BNI composant les profils de la Gestion privée de patrimoine BNI.

❖ **Questions?**

Consultez votre planificateur financier
ou écrivez-nous à investissements@bnc.ca.

bnc.ca/gpp

© 2020 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés.
Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans
l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.